

que les deux milliards et quart de dollars touchés se trouvent dans le secteur secondaire de la fabrication à haute teneur de main-d'oeuvre, sur lequel la revalorisation du dollar canadien a déjà eu des répercussions défavorables. Si cette surtaxe reste en vigueur, les emplois seront exportés du Canada vers les Etats-Unis au moment où le chômage au Canada se maintient à un palier encore plus élevé que celui des Etats-Unis.

Cette surtaxe est sensée être temporaire. Si elle l'est réellement, le Canada sera capable d'en absorber les effets sans remaniements importants. Le gouvernement canadien, se fondant sur cette hypothèse, a déjà présenté au Parlement une législation de nature temporaire destinée à en diminuer les effets et nous avons en réserve d'autres plans d'action pour le cas où la situation nous obligerait à y recourir. Le but de ces mesures - j'insiste là-dessus - est d'apporter un soutien à l'emploi, et non de subventionner les exportations vers les Etats-Unis. Les sociétés touchées peuvent réclamer une aide, qu'elles exportent vers les Etats-Unis ou non.

Il n'est pas inutile de jeter à nouveau un coup d'oeil sur les buts de la surtaxe de 10 p. 100 sur les importations tels qu'exposés par le Président le 15 août et repris subséquemment par d'autres porte-parole:

- Encourager les partenaires commerciaux des Etats-Unis à revaloriser leurs monnaies par rapport au dollar américain;
- encourager l'abaissement ou la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires qui se dressent contre les importations américaines;
- encourager les autres nations à assumer une plus grande part de leurs responsabilités internationales.

Quel a été le comportement du Canada dans ces trois domaines? Nous avons décrété le flottement du dollar en mai 1970 et sa valeur par rapport au dollar américain a augmenté de près de 7 p. 100, en vertu du seul jeu du marché. Le Canada n'oppose pas de barrières tarifaires ou non tarifaires discriminatoires à la liberté de circulation des produits américains. Le Canada est un allié des Etats-Unis au sein de l'OTAN et entretient effectivement des forces armées en Europe. Nous partageons au sein de NORAD la responsabilité de la défense du continent. Notre programme d'aide au développement se compare avantageusement à celui des Etats-Unis pour ce qui est des chiffres par habitant et du pourcentage du produit national. Il s'accroît régulièrement et grandement, sans réduction, comme le montre, par exemple, notre participation plus active à la Banque interaméricaine de développement.

Selon les propres termes du président Nixon l'application au Canada de la surtaxe de 10 p. 100 aux importations ne se justifie pas et, actuellement, le Canada n'en peut, semble-t-il, prendre aucune initiative pour répondre aux exigences du Président et éviter ainsi la surtaxe.